



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – spmfr@gers-agriculture.org. Web :

www.apiservices.biz/fr/spmf <http://www.spmf.fr/>

Président : Joël Schiro, Mail : jschiro@miel-de-france.com

Auch, lundi 28 Octobre 2019

Courrier SPMF à :

INTERPROFESSION : INTERAPI

Objet :

DEMANDE DE MISE EN PLACE DE NOUVEAU(X) TRAITEMENT(S) HOMOLOGUÉ(S) CONTRE VARROA.

1. Exposé du problème et situation actuelle :

Depuis l'arrivée de Varroa il y a un peu plus de 35 ans, c'est peu dire que l'apiculture s'est trouvée démunie.

Grâce à l'ITAPI (institut technique de l'époque), les premiers traitements bricolés ont été mis au point avec le fluvalinate.

Même si, rapidement, une homologation sous préparation « APISTAN » a été obtenue, ce premier épisode a institué une culture du bricolage extrêmement préjudiciable à l'efficacité, la rationalité et la rigueur sanitaire.

Avec l'amitrazé, dès 1997/2000, les traitements bricolés, sans avoir totalement disparus, ont considérablement diminué car, largement et remarquablement moins efficaces que la préparation homologuée « APIVAR » sous AMM.

Nous sommes en train de vivre la fin de cette époque.

Pour des raisons qu'il faudrait analyser finement, particulièrement en ce début d'hiver 2019, dans de nombreuses régions, il y a une très forte attaque de Varroa, que ce soit sur des ruches traitées à l'APIVAR dès la fin de miellée d'été, ou celles placées sur les floraisons tardives qui n'ont pu être traitées que ces dernières semaines.

2. Un traitement alternatif bricolé utilisant l'acide oxalique et la glycérine pour sa diffusion lente, inspiré d'un traitement homologué venu d'Amérique du Sud.

Comme d'habitude, la recette bricolée d'origine diffusée par les apiculteurs argentins,

- 600gr d'acide Oxalique,
- 1 000gr de Glycérine,
- Chauffage à 60/80° pendant 30 minutes,
- Imprégnation de 700 tablettes carton de 4X25cm sur 1 mm d'épaisseur,
- Mise en place de 2 à 5 lanières/ruche 2 à 5 fois par an

A subi de nombreuses modifications, adaptations et aménagements... c'est bien le problème des bricolages, aucun ne ressemble à 100% à un autre. Par ailleurs, aucun carton n'absorbe, ni ne restitue, ni ne se désagrège de la même façon. En clair, ces préparations, du fait de leur hétérogénéité, ne sont ni évaluables ni surtout comparables.

La culture du bricolage est un pis-aller, une solution d'attente ou de court terme, une façon de gérer l'urgence, mais absolument pas une réponse de long terme. Il faut donc tout faire pour que cela dure le moins longtemps possible.

L'ITSAP et des ADA ont, depuis plusieurs années, effectué des expérimentation et obtenus des résultats d'efficacité, à la fois sur le traitement homologué en Argentine (Aluen Cap™) dans la situation française, et sur la ou les préparations extemporanées largement diffusées par des apiculteurs en France.

Ce traitement homologué en Amérique du Sud présente en France des résultats qui semblent tout à fait satisfaisants pour faire partie des outils à retenir dans les stratégies de lutte contre varroa. Son bricolage en France, témoigne aussi de résultats intéressants et prometteurs, logiquement légèrement inférieurs en efficacité à la préparation homologuée.

C'est, indiscutablement une solution alternative intéressante, apparemment sans danger ni effet indésirable pour les reines ou les abeilles. De plus, elle est utilisable en apiculture biologique.

Elle s'est considérablement développée en France depuis plusieurs années, soit en préparation directe par chaque apiculteur pour son usage personnel, soit en « fabrication » artisanale par tel ou tel collègue qui le revend quasiment à prix coutant aux apiculteurs de son entourage.

En effet, ce type de préparation extemporanée, se prête mal au « bricolage maison » (chauffage d'un acide). Un local particulier affecté à la fabrication, une méthodologie de préparation murement réfléchie, ne sont pas du luxe.

Une entreprise Argentine aurait tenté d'exporter en Europe la version homologuée localement, sans succès à ce jour.

Il ne faut surtout pas, ni combattre, ni interdire, ni pénaliser ces pratiques. Il n'y a là rien de « frauduleux » au sens de recherche de profits illicites. C'est tout simplement, en l'absence d'alternative efficace à l'utilisation quasi exclusive d'APIVAR depuis 30 ans pour l'apiculture conventionnelle, ou la recherche de traitement suffisamment efficace et sans effet sur les abeilles et reines pour l'apiculture biologique, la recherche de solutions efficaces pour sauver le cheptel.

En effet, dans plusieurs régions, au vu de la situation actuelle, il est possible que, même dans les exploitations les mieux tenues, à cause de Varroa, une proportion considérable de colonies ne passe pas l'hiver 2019/2020.

La meilleure solution serait de demander à une firme spécialisée dans les médicaments vétérinaires, soit de commercialiser en France/Europe le produit argentin officiel, soit de mettre au point une préparation homologuée avec notre AMM.

C'est le souhait du SPMF.

Cette demande devrait logiquement être appuyée par l'interprofession. C'est l'objet du présent courrier.

L'ITSAP, fort de son expertise sur le dossier, devrait être missionné par l'interprofession, en accord avec le comité d'experts apicoles du CNOPSAV et le ministère, pour assurer la coordination entre toutes les parties concernées, instituts techniques, ADAS, GDS France, firmes spécialisées dans les médicaments vétérinaires, apiculteurs du monde entier déjà expérimentés sur le sujet, etc.

FranceAgriMer et la DGAL devraient aider cette démarche tant en ce qui concerne le financement que pour soutenir et accélérer l'homologation.

Le SPMF reste à la disposition de tous les destinataires directs ou indirects de ce courrier pour apporter son expertise professionnelle, voire d'éventuelles informations complémentaires si nécessaire.

En espérant que cette demande sera prise en considération dans les meilleurs délais,

Dans l'attente de vos réponses...

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

SPMF LUNDI 28 OCTOBRE 2019

COPIE A :

- FranceAgriMer
- Ministère de l'Agriculture, DGAL
- ITSAP

Pour aller plus loin :

- Procédure de dépôt d'un dossier de mise sur le marché pour un médicament vétérinaire et les coûts associés : <http://blog-itsap.fr/procedures-de-depot-dun-dossier-de-mise-marche-medicament-veterinaire-couts-associes/>
- Implication des Associations de Développement Apicole sur la thématique sanitaire <http://blog-itsap.fr/implications-associations-de-developpement-apicole-ada-thematique-sanitaire/>
- Cahier technique Varroa « Résultats d'expérimentation ADA-ITSAP-INRA-Apiculteurs 2015-2019 : http://adafrance.org/downloads/docs_techniques/cahier_technique-web_2019.pdf